



Département de l'Ardèche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### Séance du 16 novembre 2022

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
56	62

#### Date de convocation

**10 novembre 2022**

**Finances – Décision  
modificative n° 1 Budget  
annexe zones d'activités**

**N° de la délibération  
2022-699**

Secrétaire de séance :  
Laëtitia BOURJAT

Le 16 novembre 2022 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

**Présents :** MM. Xavier ANGELI, Xavier AUBERT, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Mme Céline BELLE, MM. Pascal BIGI, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, M. Denis DEROUX, M. Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, Amandine GARNIER, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, MM. Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, M. Régis REYNAUD, Mme Ingrid RICHIOUD, MM. Charles Henri RIMBERT, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, MM. Pascal SEIGNOVERT, Xavier TRAVERSE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

**Excusés :** Mme Véronique BLAISE (pouvoir à M. Michel BRUNET), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), M. Patrick FOURCHEGU (pouvoir à M. Xavier ANGELI), Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE (représenté par son suppléant M. Xavier TRAVERSE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Gérard ROBERTON (représenté par sa suppléante Mme Céline BELLE), M. Bruno SENECLAUZE (pouvoir à Mme Annie GUIBERT), Mme Mélanie DONGEY, M. Pierre GUICHARD, M. Fabrice LORIOT, Mme Marie-Pierre MANLHIOT, M. Vincent ROBIN, Mme Michelle SAUZET, Mme Anne SCHMITT, Mme Michèle VICTORY.

Vu l'arrêté inter préfectoral n° n°07-2021-10-28-0006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu la délibération n° 2022-196 du 6 avril 2022 approuvant le vote du budget zones d'activités primitif 2022 ;

Considérant qu'il convient d'intégrer les frais accessoires (charges d'intérêts, frais bancaires, accord transactionnel) aux coûts de production, d'intégrer le remboursement de l'emprunt réalisé pour la ZA Vinay et d'ajuster les crédits pour les écritures d'ordre budgétaire de fin d'année ;

Considérant l'avis du Conseil des Maires du 19 octobre 2022 ;

Après en avoir délibéré à :

- 62 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget annexe zones d'activités de la manière suivante :

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
011	Achat de matériels, équipements et travaux ZA les Vinays	-25 700,00	
011	Achat de matériels, équipements et travaux ZA (119 Charmes)	-414 164,16	
66	Intérêts emprunt ZA Les Vinays	25 700,00	
65	Autres charges de gestion	1,00	
043	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement Les Vinays	183 500,00	
043	Transferts de charges financières Les Vinays		183 500,00
75	Autres produits divers de gestion		1,00
042	Variation de stocks de terrains aménagés (constatation du Stock Final)		1 246 846,80
042	Variation de stocks de terrains aménagés (annulation du Stock Initial)	1 661 010,96	
<b>TOTAUX</b>		<b>1 430 347,80</b>	<b>1 430 347,80</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
16	Remboursement emprunt ZA Les Vinays	63 200,00	
16	Emprunt du budget principal		63 200,00
16	Emprunt		-414 164,16
040	Variation de stocks de terrains aménagés (constatation du Stock Final)	1 246 846,80	
040	Variation de stocks de terrains aménagés (annulation du Stock Initial)		1 661 010,96
<b>TOTAUX</b>		<b>1 310 046,80</b>	<b>1 310 046,80</b>

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veunes, le 16 novembre 2022.